

ASSURANCE VOYAGE GALAXY 2 V



LES + DE VOTRE ASSURANCE

- **Annulation pour toutes causes justifiées et en cas d'attentat ou de catastrophe naturelle**
- **Avion manqué**
- **Garantie Retour impossible incluse**
- **Option Protection Sanitaire**
- **Une réduction de 20 % à partir de la 4^{ème} personne**



LES TARIFS

Tarifs TTC par personne **Conseillés** / Nets

Prix du voyage moyen par personne*

Multirisque

Jusqu'à 400 €	24 €
De 401 € à 700 €	32 €
De 701 € à 1 000 €	42 €
De 1 001 € à 1 500 €	49 €
De 1 501 € à 2 500 €	60 €
De 2 501 € à 3 500 €	80 €
De 3 501 € à 16 000 €**	4,00 %

Option Protection Sanitaire

+ 20 % sur la prime hors réduction

Réduction Famille / Groupe d'amis

- 20 % de la 4^{ème} à la 9^{ème} personne

* La prime par personne est déterminée selon le prix moyen du voyage (exemple : 2 adultes à 800 € par personne et 1 enfant à 300 €, soit un prix moyen de 633 € par personne = une prime conseillée de 32 € par personne).

** Prime en % du prix du voyage TTC par personne.



INFOS +

Durée maximum du séjour **90 jours**
Nombre d'assurés par contrat **9 personnes maximum**
Territorialité **monde entier (sauf stipulation contraire)**

IMPORTANT

- ✓ Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1^{er} jour d'application du barème de frais d'annulation.

Toutes les réponses à vos questions
Service Relation Clients du lundi au vendredi, de 9h à 18h



VOS GARANTIES EN SYNTHESE

PRESTATIONS	MONTANTS TTC maximum par personne
ANNULATION DE VOYAGE	
• Maladie, accident ou décès • Annulation en toutes causes justifiées • Annulation en cas d'attentat ou de catastrophe naturelle survenant à destination	• 16 000 € / personne et 40 000 € / événement • Aucune franchise • Franchise de 50 € / personne
VOL MANQUE	
• Prise en charge d'un nouveau billet d'avion dans le cas d'un départ dans les 24 heures	• Maximum 50 % du montant total de votre forfait initial ou 80 % du montant total de votre vol sec
RETARD AERIE	
• Retard > 4 heures	• 10 % du montant du voyage (250 € maximum)
BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS	
• Vol, destruction totale ou partielle, perte • Franchise uniquement en cas de dommage aux valises • Frais de reconstitution des documents d'identité • Retard de livraison des bagages > 12 heures	• 2 000 € / personne et 10 000 € / événement • 50 € / valise • 150 € / personne • Indemnité forfaitaire de 150 € / personne
FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR	
• Suite à un retour anticipé • Suite à un rapatriement médical	• Prorata temporis • Valeur du voyage initial
INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE	
• Capital décès ou invalidité permanente	• 7 500 € maximum / personne et 70 000 € maximum / événement
RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVEE A L'ETRANGER	
• Dommages corporels, matériels et immatériels • Franchise	• 1 000 000 € maximum / événement • 75 € / sinistre
RETOUR IMPOSSIBLE	
• Frais de prolongation de séjour • Franchise	• 10 % du montant du voyage / nuit / personne avec un minimum de 50 € (maximum 5 nuits) • 1 nuit
ASSISTANCE RAPATRIEMENT	
• Transport / Rapatriement • Retour des membres de la famille ou de 2 accompagnants • Présence hospitalisation • Prolongation de séjour • Frais médicaux à l'étranger • Urgences dentaires • Franchise frais médicaux et urgences dentaires • Rapatriement du corps • Frais funéraires	• Frais réels • Billet retour + taxi • Billet aller-retour et 80 € / jour (maximum 10 jours) • 80 € / jour (maximum 10 jours) • 150 000 € / personne • 160 € / personne • 30 € / personne / événement • Frais réels • 2 500 € / personne
RETOUR ANTICIPE	
• En cas d'hospitalisation ou de décès d'un membre de la famille, de la garde d'enfant ou du remplaçant professionnel • En cas d'attentat survenant à destination • En cas de sinistre au domicile	• Billet retour + taxi • Billet retour + taxi • Billet retour + taxi
ASSISTANCE VOYAGE	
• Avance de la caution pénale • Prise en charge des honoraires d'avocat • Frais de recherche et de secours en mer et en montagne • Avance de fonds en cas de vol, perte ou destruction des papiers • Envoi de médicaments	• 15 000 € / personne • 3 000 € / personne • 7 500 € / personne • 1 500 € / personne • Frais d'envoi
PROTECTION SANITAIRE – EN OPTION	
• Annulation pour maladie suite épidémie ou pandémie 30j avant départ • Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température • Téléconsultation avant départ • Rapatriement médical (y compris en cas d'épidémie ou de pandémie) • Retour impossible • Frais hôteliers suite à mise en quarantaine • Frais médicaux à l'étranger suite maladie pour épidémie ou pandémie • Soutien psychologique suite mise en quarantaine	• 16 000 € / personne et 40 000 € / événement • 16 000 € / pers. et 40 000 € / évén. (franchise 10% avec un minimum de 50 € / per.) • 1 appel • Frais réels • 1 000 € maximum par personne et 50 000 € maximum par groupe • Frais d'hôtel 80 € / nuit (maximum 14 nuits) • 150 000 € / personne (franchise 30 € / personne) • 6 entretiens par événement

Connectez-vous sur pro.assurever.com



TSA 72218
18039 BOURGES CEDEX
Tél : 01 73 03 41 01
www.assurever.com

S.A.R.L. au capital de 516 500 € - RCS Paris B 384.706.941
Société de courtage et de gestion d'assurance immatriculée à l'ORIAS
sous le n°07 028 567 (www.orias.fr)
Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 9



ASSUREVER
assure vos voyages